



## Grandes cultures

**N°06**  
**27/03/2018**



### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Poitou-Charentes**  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille et Maïs**  
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**  
[t.deschamps@arvalis.fr](mailto:t.deschamps@arvalis.fr)

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N°X  
du JJ/MM/2018 »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : stade E majoritaire (57).
- **Charançon de la tige du colza** : les captures continuent.
- **Charançon de la tige du chou** : présent ; ne pas confondre avec le charançon de la tige du colza.
- **Méligèthes** : présence variable ; évaluer le nombre par plante selon le stade du colza.
- **Larves de grosses altises** : synthèse de l'enquête.

### Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

- **Stade** : épi 1 cm à 1 nœud (30 – 31).
- **Piétin verse** : évaluer le risque par parcelle.

### Pois de printemps

- **Stade** : levée (09).

*Nota* : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orges	Pois
Créées	57	26	10	7
Observées	35	19	9	4



# COLZA

## • Etat de la culture

Les stades s'étalent de D2 (53) à F2 (61), 71% des parcelles sont au stade E (57).

## • Charançon de la tige du colza

23 cuvettes jaunes ont été relevées cette semaine dans le réseau ; le charançon de la tige du colza a été piégé dans 48% des situations.

**Période de risque** : le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entre-nœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

**Seuil indicatif du risque** : n'est pas déterminé pour ce charançon ; c'est le dépôt des œufs dans les tiges, engendrant de graves déformations de ces dernières, qui est responsable de la nuisibilité. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque pour la culture.

### Évaluation du risque

Le **risque est avéré** pour les colzas encore aux stades sensibles.

Le **risque est faible à modéré** pour les colzas en fin de sensibilité.

Dans les parcelles sans captures à ce jour, **l'observation des pièges est indispensable avant toute décision.**

**Avant toutes décisions, vérifier la présence de pollinisateurs (lire encadré en dernière page).**



## • Charançon de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou continue à être piégé. Parmi les 22 parcelles observées, 36% ont capturé cet insecte.

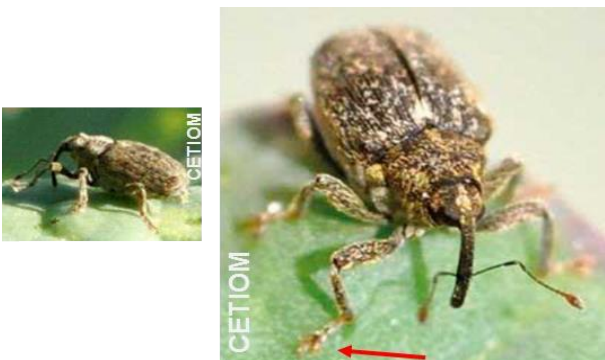
Ce charançon arrive en général au même moment que le charançon de la tige du colza mais n'est pas considéré comme nuisible pour le colza.

Pour éviter toute confusion, sécher les insectes sur un papier essuie-main pour éviter la brillance liée à l'eau et mieux ressortir les critères de reconnaissance.

### Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le **charançon de la tige du chou**, inoffensif pour le colza. Si le corps est noir, il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rouges.

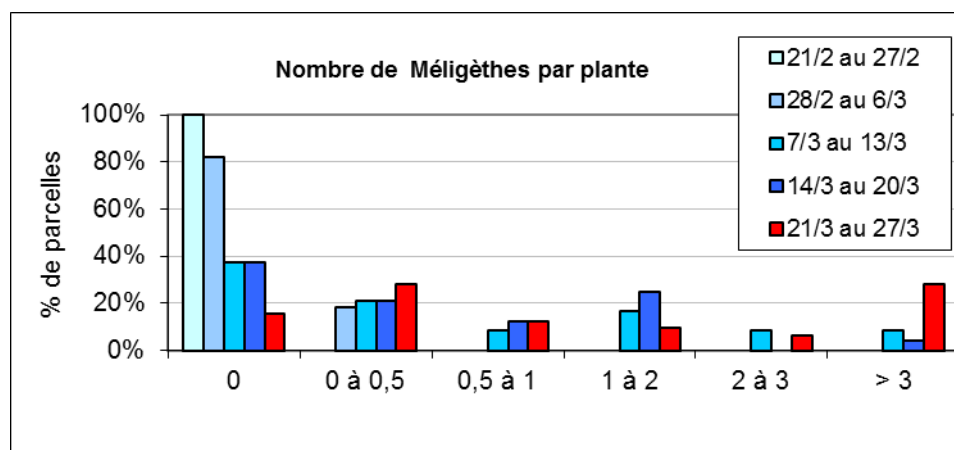
Le **charançon de la tige du colza**, est le plus préjudiciable. C'est le plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.



## • Méligèthes

La présence de cet insecte dans les pièges ne constitue qu'une alerte ; le risque est à évaluer en fonction du nombre d'insectes sur les plantes aux stades sensibles.

Pour les 32 parcelles observées, 84% comportent des méligèthes sur les plantes. Leur présence reste significative. Le nombre d'insectes par plante est illustré par le graphique ci-dessous :



Au regard des quelques heures d'ensoleillement de la semaine dernière, l'infestation a progressé tant en nombre de parcelles qu'en population :

**Populations de méligèthes par stade du colza :**

Stade du colza	Nombre de Parcelle	Nombre <b>MOYEN</b> de méligèthes/plante	Nombre <b>MINI</b> de méligèthes/plante	Nombre <b>MAXI</b> de méligèthes/plante
D2	5	1,52	1	3
E	21	2,73	0,1	10
F1	1	0,5		
F2	1	2		

La double information stade+nombre de méligèthes/plante est disponible pour seulement 14 parcelles.

La prise de décision de lutte doit prendre en considération le stade atteint et l'état de vigueur du peuplement en parcelle.

**Période de risque** : du stade D1 (boutons accolés, 50) au stade E (boutons séparés, 57).

**Seuil indicatif du risque** : il dépend du stade et de la vigueur du colza. Cf. tableau ci-dessous.

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

**Rappel** : les adultes de méligèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.

Les populations de méligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

## Évaluation du risque

Les populations de méligèthes ont progressé depuis la semaine dernière. Les colzas sont encore en période sensible et les peuplements sont souvent de vigueur hétérogène même dans les parcelles semées fin août.

Le **risque est fort pour les colzas au stade D1** car ils entrent seulement dans la période de risque. Il s'agit généralement de colzas stressés (larves de grosses altise et/ou gel).

Le **risque est modéré à fort pour les colzas au stade D2** car le nombre d'insectes par plante est en moyenne de 1,52 mais varie entre 1 et 3. Attention aux colzas peu développés.

Le **risque est modéré pour les colzas au stade E** car le nombre d'insectes par plante est en moyenne de 2,73 et présente une importante variabilité : de 0,1 à 10 méligèthes/plante. Cependant ils vont rapidement entamer leur floraison.

Le **risque est faible dans les parcelles ayant entamé la floraison** notamment dans la partie sud-ouest de Poitou-Charentes.

Il faut rester vigilant : OBSERVER vos colzas !.

**OBSERVEZ vos colzas pour évaluer au plus juste le risque à votre parcelle.**

**Avant toutes décisions, vérifier la présence de pollinisateurs (lire encadré en dernière page).**



## Moyens de lutte prophylactique

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même très fortes.

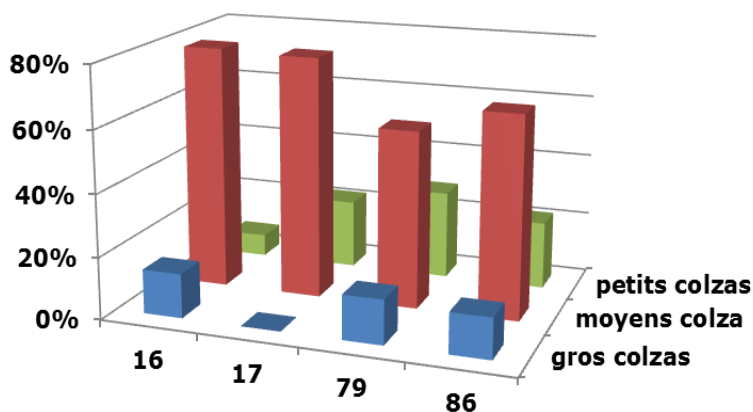
L'utilisation des bandes de colza ou l'incorporation de semences de colza à floraison précoce attirent les méligèthes en début de floraison et permettent d'épargner les attaques en période de forte sensibilité pour le reste des colzas.

## • Altise d'hiver : Synthèse des réponses de l'enquête Larves altises

67 réponses ont été collectées, 9 et 14 en Charente et Charente-Maritime, 21 et 23 réponses respectivement dans les Deux-Sèvres et la Vienne.

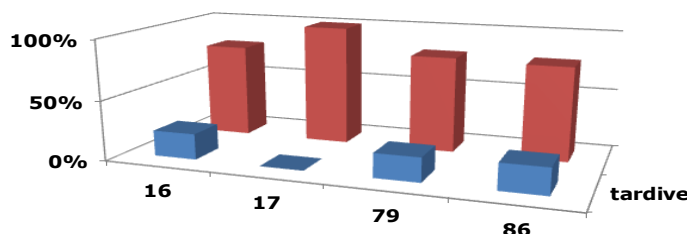
Pour les parcelles enquêtées, les semis ont été effectués à 79% à des dates précoces à normales. La majorité des parcelles au moment de l'observation correspond à des moyens colzas (67%) et seulement 12% des parcelles ont des gros colzas. Les petits colzas sont non négligeables en Poitou-Charentes (21%). Ces dernières sont issues à 50% des parcelles semées tardivement et seulement à 15% des parcelles semées à une date précoce ou normale.

% des parcelles selon état des colzas par département



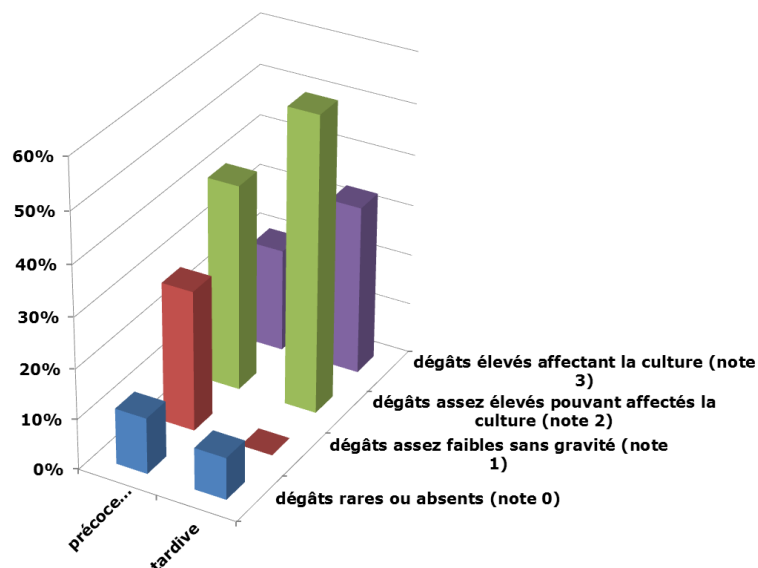
Quant aux dégâts liés aux larves de grosses altises 23% des parcelles enquêtées présentent des dégâts élevés affectant la culture et dans une moindre mesure, 42% des parcelles avec des dégâts élevés pouvant affectés la culture. Ces taux sont plus importants dans les semis tardifs que dans les semis précoces ou normaux.

% des parcelles par périodes semis par département

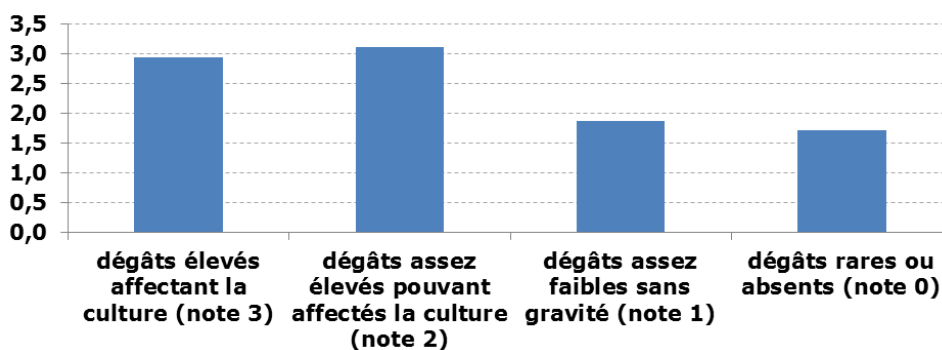


À l'exception de 3 parcelles qui sont en culture associée (gros à moyen colzas et semis précoce à normal), toutes les parcelles ont reçu au moins une protection contre ce ravageur ; la première ciblant les populations d'adultes qui sont arrivées massivement à un stade sensible aux morsures foliaires, les autres protections concernent les larves d'altises. Le nombre de protection moyen est plus faible dans les parcelles ayant des dégâts rares ou assez faibles sans gravité (1,8) alors qu'il avoisine 3 passages en moyenne pour les parcelles ayant des dégâts assez élevés à élevés.

% des parcelles selon le niveau des dégâts par périodes semis



Nombre moyen de protections selon le niveau des dégâts



La relation de cause à effet entre dégâts élevés ou assez élevés et la fréquence des protections n'est pas évidente. Cependant, les parcelles semées à date précoce ou normale- qui sont majoritairement moyen à fort – manifestent des dégâts rares ou assez faibles qui ont été probablement limités par les quelques protections raisonnées.

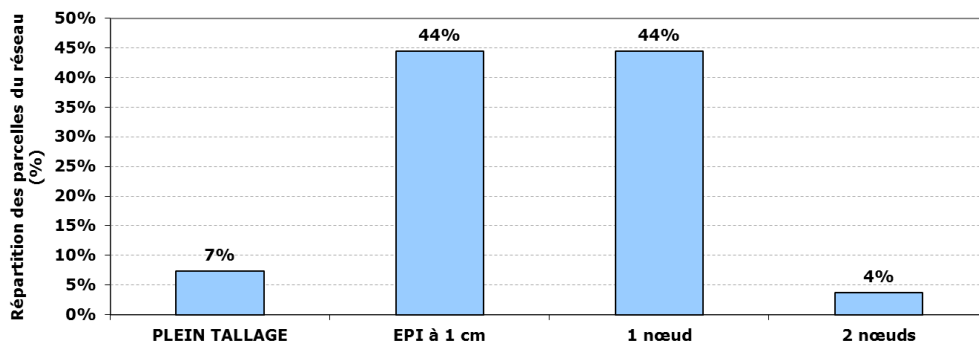
Cette synthèse confirme les observations de l'enquête kilométrique effectuée par Terres Inovia et met en évidence le taux important de parcelles impactées par ce ravageur. Une implantation précoce dans des bonnes conditions pour un bon démarrage de la culture permet de supporter les attaques de larves d'altises.

## • Stade phénologique et état de la culture

La plupart des céréales à paille sont au stade épi 1 cm à 1 nœud (30 - 31). La parcelle la plus avancée atteint le stade 2 nœuds ; les parcelles les plus tardives sont au stade fin tallage.

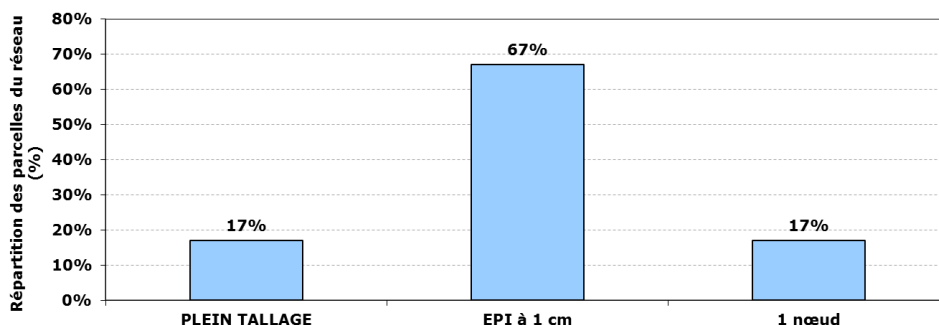
Suite aux épisodes de froid, il est parfois signalé un dessèchement des feuilles. Un jaunissement est aussi signalé dans les zones hydromorphes. En revanche, aucun dégât de gel sur épi n'a été remonté.

Blé tendre d'hiver en Poitou Charentes



**Les orges** vont prochainement arriver au stade 1 nœud, stade marquant le début de leur sensibilité aux maladies foliaires. L'observation des maladies doit donc débiter.

Orge d'hiver en Poitou Charentes



## • Piétin verse

Des traces de piétin verse sont observées dans 4 parcelles sur les 18 suivies. Une seule parcelle présente une fréquence significative de plantes touchées (20%).

Les observations des symptômes peuvent s'effectuer dès le stade épi 1 cm.

Le risque piétin peut être évalué par la grille de risque ([voir BSV N°02 du 27 Février 2018](#)). Cette grille prend en compte l'effet variétal, le potentiel infectieux du sol (qui dépend du précédent et du travail du sol), le type de sol et de l'effet climatique.

**Effet climatique :** il a une valeur moyenne pluriannuelle de 1 (indice compris entre 30 et 45) mais doit être estimé chaque année par le modèle Top. Top est un modèle climatique calculé pour une situation agronomique avec un risque « important ». Le sol retenu est du type « limon » ou « limon argileux » autre que « battant » ou « très battant ». Le modèle est basé sur les températures moyennes et pluviométrie journalière.

**L'indice de risque s'interprète au stade épi 1 cm.** Ce stade étant atteint dans la plupart des situations, les valeurs présentées dans le tableau ci-dessous peuvent être retenues pour estimer le risque climatique. Pour les parcelles n'ayant pas atteint ce stade, il peut être estimé en observant les tendances par rapport aux années passées (voir graphiques ci-dessous).

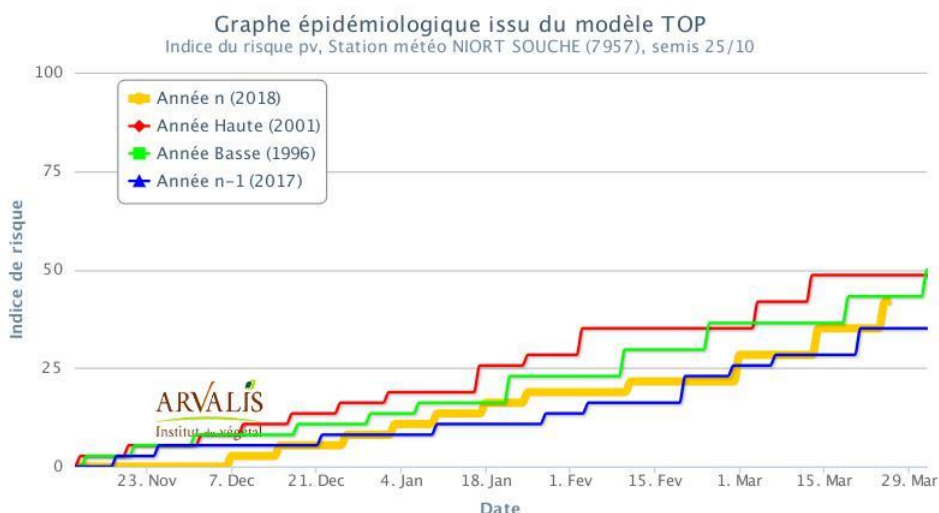
Une seule contamination secondaire est modélisée depuis mi-mars. Comme indiqué semaine dernière, le risque TOP s'annonce moyen cette année en tendance régionale.

### Indice de risque TOP (ARVALIS) au 26/03

Département (poste météo)	Semis du 25/10
16 Chalais	39
17 Saintes	36
79 Niort Souché	42
86 Poitiers-Biard	35

- Indice <30 : risque faible / note grille = -1
- 30 < Indice < 45 : risque moyen / note grille = 1
- Indice > 45 : risque fort / note grille = 2

### Semis du 25/10 – Poste de Niort



#### **Evaluation du risque :**

Le risque est faible pour toutes les parcelles avec des variétés tolérantes (note GEVES = 5 ou plus).

Pour les autres situations, les symptômes de piétin verse commencent à être visible sur les gaines et/ou les tiges ; estimer le risque à l'aide de la grille du [BSV N°02 du 27 Février 2018](#). En cas de risque important, la maladie doit se gérer avant le stade 1 nœud.

#### • **Autres maladies : blé et orge d'hiver**

Des traces d'helminthosporiose et de rynchosporiose sont mentionnées sur feuilles basses des orges d'hiver au stade épi 1 cm. On retrouve aussi de la septoriose sur blé tendre, ce qui est pour l'instant sans incidence.

## **POIS DE PRINTEMPS**

#### • **Stade phénologique et état de la culture**

Les parcelles pois de printemps observées ont été semées le 23 février et le 4 mars 2018. Elles sont levées.

#### • **Ravageurs du pois**

Seuls quelques dégâts d'oiseaux ont été signalés sur les parcelles de pois suivies cette semaine.

Sont à surveiller dans les jours à venir le thrips et le sitone, en particulier en cas de radoucissement des températures et de journées ensoleillées.

#### • **Maladies du pois**

Aucune maladie n'est signalée cette semaine sur les pois protéagineux de printemps.

## Point pois d'hiver

En région, les pois d'hiver atteignent le stade 10-12F et semblent pour le moment relativement sains. L'ascochytose est signalée dans certaines parcelles, à la base des plantes, et doit être surveillée de près dans les jours à venir, le temps humide annoncé pouvant être favorable à son développement.

### **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison, **sur colza/tournesol/féverole/luzerne (à choisir selon la culture)**, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, Bien aimé négoce, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonny Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".